

tions de vous transmettre en guise de réponse le message personnel suivant:

"J'ai étudié avec la plus grande attention votre récente requête que, en vue de l'intensité croissante des opérations de guerre et de la crainte des périls que nous pourrions avoir à braver très prochainement, le Gouvernement des Etats-Unis passe en revue le projet du Saint-Laurent et vous fasse connaître si, dans les circonstances actuelles, il convient de donner maintenant suite à ce projet tel qu'il est exposé dans les propositions du Secrétariat d'Etat de 1936 et de 1938.

"Permettez-moi de dire tout d'abord que j'ai pleine connaissance de l'effort de guerre toujours croissant du Canada et que je conviens certainement qu'il doit avoir les premiers droits sur les ressources naturelles et humaines de votre pays. Je conviens également qu'en vue des circonstances actuelles il est nécessaire d'examiner tout projet de dépenses avec la plus soigneuse attention du point de vue de la nécessité publique et à la lumière des besoins de défense.

"En tenant compte de ces considérations, le Gouvernement des Etats-Unis a, comme vous l'avez demandé, passé en revue le projet du Saint-Laurent. Nous avons été heureux de cette occasion de revoir le projet par suite du fait que notre propre programme de défense demande également que toutes les dépenses publiques aux Etats-Unis fassent l'objet de considérations semblables à celles mentionnées dans votre note. Le Gouvernement des Etats-Unis est engagé dans un grand programme de défense. Il a été décidé de fournir à la Grande-Bretagne, aux membres du Commonwealth et à leurs alliés tous les matériaux qui seront nécessaires pour leur permettre de mener la guerre à bonne fin. En même temps nous sommes à renforcer nos propres défenses de manière à empêcher l'ennemi de menacer la sécurité de notre hémisphère. Il est indispensable que tous les projets publics envisagés par le Gouvernement des Etats-Unis soient considérés du point de vue de leur rapport avec ces objectifs suprêmes.

"Le Gouvernement des Etats-Unis considère le projet des Grands Lacs et du Saint-Laurent directement associé aux plus importants objectifs nationaux que ce Gouvernement se propose d'atteindre. Il estime qu'il y a lieu de donner suite à ce projet et que la construction devrait commencer le plus tôt possible. Il regarde la construction de ce projet comme une affaire de la plus haute nécessité.

"Vous mentionnez l'investigation technique en cours dans la section internationale du Saint-Laurent. Je n'ai pas besoin de dire que si j'ai donné instructions d'affecter \$1,000,000 du fonds spécial de défense à cette fin, c'est seulement à cause de ma profonde conviction que l'achèvement de ce projet en 1945 aura probablement une importance vitale pour notre effort de défense. Il est agréable de constater qu'il y a eu suffisamment de progrès pour permettre de commencer la construction au printemps.